



Formulaire disponibilités Aides

2019

2020

Critères d'admissibilité :

- Le patineur admissible est celui qui aura 10 ans au plus tard le 30 septembre 2019
- Le patineur admissible est celui qui aura complété son programme de patinage plus
- Pour être admissible, tu dois être inscrit comme patineur au CPAV pour la saison 2019-2020

Inscription :

Prénom : _____ Nom : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____
Date de naissance : _____

Expériences :

- Lors de la saison 2018-2019, j'étais aide
- Lors de la saison 2018-2019, je n'étais pas admissible
- Lors de la saison 2018-2019, je n'étais pas aide par choix

Disponibilités :

- Patinage Plus Mercredi 17h45 à 18h40
- Patinage Plus Samedi 10h45 à 11h45
- Seulement comme remplaçant* doit avoir fait la formation d'aide

Il est entendu que le ou la responsable des programmes essaiera de respecter vos choix, mais qu'il est impossible actuellement pour tous les membres du CA du CPAV de déterminer avec certitudes les réels besoins tant que la période d'inscription ne sera pas terminée.

Mes obligations en lien avec mon engagement :

Moi, _____, je m'engage à être présent(e) à la **formation obligatoire**, qui aura lieu mardi le 27 août 2019 de 18h00 à 20h30 à la salle multifonctionnelle du Sportplex de l'Énergie pour la partie théorique ET mercredi le 28 août de 17h00 à 18h15 sur la glace #2 du Sportplex de l'Énergie pour la partie pratique.

Je comprends qu'en cas d'absence à la formation, je ne pourrai recevoir la certification nécessaire et par conséquent, je ne pourrai être engagé par le CPAV pour la saison 2019-2020.

Signature du patineur

Date

Faire parvenir le formulaire dûment complété au plus tard le 5 août 2019 par courriel à Mme Linda Beaudoin :
vicepresidente@cpavareennes.org